

Conseil municipal

ÉCOLE D'ONEX-VILLAGE - RÉNOVATION DU PRÉAU ET DES JEUX
CRÉDIT DE FR. 399'000.00

Vu l'offre des structures de jeux existante

Vu les demandes de l'association des parents d'élèves et du parascolaire

Vu la nécessité d'avoir des installations adaptées aux différentes tranches d'âge

Vu la vétusté du revêtement bitumeux du préau

Vu le devis des entreprises

Vu l'importance de la rénovation et le règlement du Fonds de décoration et de mise en valeur du patrimoine de la Ville d'Onex

Vu la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, article 30, alinéa 1, lettres e et m [et 31]

Vu le rapport de la Commission bâtiments BAT-1621 du 13 décembre 2021

Vu l'exposé des motifs

Sur proposition du Conseil administratif

LE CONSEIL MUNICIPAL

d é c i d e :

à la majorité simple

par 24 oui sur 25 Conseillers municipaux présents

1. De réaliser les travaux de rénovation du préau et des jeux de l'école d'Onex-Village
2. D'ouvrir au Conseil administratif un crédit de Fr. 399'000.00 destiné à ces travaux
3. De comptabiliser la dépense prévue dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif
4. D'amortir la dépense de Fr. 399'000.00 au moyen de 10 annuités dès la première année d'utilisation du bien estimée à 2022
5. D'autoriser le Conseil administratif à contracter, si nécessaire, un emprunt auprès des établissements de crédit de son choix, à concurrence de Fr. 399'000.00 afin de permettre l'exécution de ces travaux

* * *

Signature :